



COMPRENDRE ET UTILISER LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL POUR LES ÉLUS DU CSE

Dernière mise à jour le 25/09/2025.

OBJECTIF

Acquérir une compréhension claire des règles fondamentales du droit du travail afin de mieux repérer et contrôler leur application dans l'entreprise.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Comprendre les droits et obligations essentiels des salariés et de l'employeur.
- Identifier le rôle du CSE dans le suivi de l'application du droit du travail.
- Savoir repérer et analyser les situations à risque pour mieux accompagner les salariés.

PUBLIC CONCERNÉ

Élus titulaires et suppléants du Comité Social et Économique.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux ou à distance en visio-conférence.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

Tarif

NOUS CONSULTER

Réf.

PRO-000396

Contact

0750031226
contact@formaestro.fr
www.formaestro.fr / www.formaestro-prevention.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation concrètes. Cas pratiques et échanges d'expériences entre participants. Supports pédagogiques : fiches pratiques, quiz interactifs, auto-évaluations.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

PANORAMA DU DROIT DU TRAVAIL ET RÔLE DU CSE

- Les sources du droit (Code du travail, conventions collectives, accords d'entreprise).
- Place et missions du CSE en matière de respect du droit du travail.

LE CONTRAT DE TRAVAIL ET SES ENJEUX

- Les principaux types de contrats (CDI, CDD, alternance, intérim).
- Obligations réciproques employeur/salarié.
- Les points de vigilance pour les élus du CSE (clauses sensibles, périodes d'essai, temps de travail).

LES CONDITIONS D'EXÉCUTION DU CONTRAT

- Durée du travail, heures supplémentaires et repos.
- Pouvoir de direction et pouvoir disciplinaire de l'employeur.
- Les modifications du contrat et des conditions de travail : distinction et recours possibles.

RUPTURE DU CONTRAT ET DROITS DES SALARIÉS

- Démission, licenciement, rupture conventionnelle : différences et impacts.
- Les droits des salariés en cas de rupture (indemnités, documents remis).
- Le rôle d'accompagnement et d'information des élus du CSE.

INTERVENANT(S)

Formateur consultant expert dans son domaine.

ÉVALUATION

Auto-évaluation et/ou QCM pour évaluation des connaissances avant entrée en formation et évaluation des acquis en cours ou en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Attestation des acquis / Certificat de Réalisation